



## Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945

---

### **Discours de M.Pascal CHARMOT Maire de Tassin la Demi-Lune 8 Mai 2022**

Monsieur le Député,

Monsieur le Capitaine AGUIARD, représentant la brigade de Gendarmerie de  
TASSIN LA DEMI LUNE

Monsieur le Commandant BOUCKAERT, chef du casernement des Sapeurs-  
Pompiers de Tassin La Demi-Lune,

Monsieur le Président de l'UMAC de Tassin la Demi-Lune, cher Adrien BURILLER

Monsieur Yves PERRET, délégué du comité du Rhône de la Légion d'Honneur

Monsieur Jacques Teullet, délégué de la Fondation de Lattre de Tassigny

Messieurs les Anciens combattants,

Messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et Messieurs les Élus,

Mesdames et Messieurs les membres des sapeurs-pompiers, de la Police  
municipale, de la Gendarmerie, de la Protection civile

Mesdames et Messieurs les membres du Groupe de recherches historiques,

Chers membres du Comité Consultatif Jeunesse

Chers musiciens membres de L'École de Musique de Tassin la Demi-Lune

Chères familles Tassilunoises,

Merci pour votre présence aujourd'hui !



Mesdames, Messieurs,

Le 8 mai 1945, les derniers représentants du III<sup>ème</sup> Reich actent à Berlin la capitulation sans condition d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées. C'était il y a 77 ans.

En ce jour du 8 mai, nous devons une nouvelle fois rendre hommage à nos aînés, qui après avoir gagné la guerre ont su construire la paix, rassembler les français.

En cette année 1945, première année civile de la paix rétablie, la France est dévastée, en proie à toutes les souffrances. Les plaies sont béantes, c'est la découverte de l'horreur des camps, le retour des prisonniers, déportés et travailleurs forcés. Les survivants ont du mal à raconter l'horreur d'où ils reviennent.

La capitulation allemande du 8 mai 1945 doit rester, pour nous Tassilunois, pour tous les Français, un jour de recueillement et de souvenir. Lors de cette journée, l'ensemble des évènements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.

Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

La veille du 8 mai 1945, le Général DE GAULLE adresse un télégramme au Général de LATTRE DE TASSIGNY

« Je vous ai désigné pour participer à l'acte solennel de la capitulation de Berlin. Il est prévu que seuls le Général EISENHOWER et le représentant du commandement russe signeront comme parties contractantes. Mais vous signerez comme témoin. Vous devrez, en tout cas, exiger des conditions équivalentes à celles qui seront faites au représentant britannique, à moins que celui-ci signe pour EISENHOWER. »



Par ces quelques mots, le Général DE GAULLE mandate, le Maréchal DE LATTRE DE TASSIGNY, libérateur de notre ville, à assister comme témoin à la capitulation allemande sans condition.

Permettez que je m'attarde un instant pour revenir sur le rôle du Maréchal DE LATTRE DE TASSIGNY dont cette année 2022 marque l'anniversaire des 70 ans de sa mort le 11 janvier 1952.

Plus jeune général de France, commandant la 14<sup>e</sup> division d'infanterie lors de la bataille de France, il tient tête à la Wehrmacht à la bataille de Rethel, en Champagne et sur la Loire, continuant à se battre jusqu'à l'armistice du 22 juin 1940.

Commandant de la 16 division militaire à Montpellier le 11 novembre 1942 lorsque la zone libre est envahie par les troupes allemandes à la suite du débarquement des Alliés en Afrique du Nord, il est arrêté et condamné à dix ans de prison pour avoir désobéi au gouvernement et, seul général en activité à le faire, ordonné à ses troupes de s'opposer aux Allemands. Il parvient à s'évader et rallie la France libre, fin 1943.

Après son ralliement à de Gaulle, il est l'un des grands chefs de l'Armée de Libération entre 1943 et 1945, s'illustrant à la tête de la 1<sup>re</sup> armée qui, après le débarquement de Provence du 15 août 1944, mène la campagne victorieuse, dite « Rhin et Danube », contre le Troisième Reich. Il est le seul général français de la Seconde Guerre mondiale à avoir commandé de grandes unités américaines.

Il est le représentant français à la signature de la capitulation allemande à Berlin, le 8 mai 1945, aux côtés d'Eisenhower, Joukov et Montgomery. Il est blessé cinq fois et termine la guerre avec huit citations, la Légion d'honneur et la *Military Cross*.

Il recevra les honneurs de la France par des funérailles nationales pendant lesquelles il est fait maréchal de France en reconnaissance de son engagement sur différents fronts de bataille et son action déterminante dans l'issue du conflit de la Seconde Guerre Mondiale.



Compagnon de la Libération, ce n'est pas un hasard si pour ses funérailles— le général de Gaulle s'étant recueilli devant sa dépouille au domicile du défunt, à titre personnel – étaient présents Dwight Eisenhower, le Field Marshal Bernard Montgomery et ses anciens compagnons d'armes, preuve de l'admiration pour de Lattre et ses qualités exceptionnelles qu'il démontrait pendant la Première Guerre mondiale, puis lors de la Seconde.

« Vous vous souviendrez de lui qu'il fut grand, parce qu'il savait servir. Qu'il sut commander parce qu'il savait aimer. Qu'il sut vaincre parce qu'il savait oser. Le nom de Jean de Lattre de Tassigny appartient à l'histoire et sa légende au drapeau ».

C'est par ces mots extraits de son ordre du jour du 12 janvier 1952 que Georges Bidault, Ministre de la Défense nationale, apprenait aux armées la mort du général de Lattre de Tassigny, élevé la veille à la dignité de Maréchal de France au moment même où il disparaissait.

Le 8 mai 1945, à 15h, le Général de Gaulle annonçait à la TSF : « La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des Nations unies, et c'est la victoire de la France !....

Honneur ! Honneur pour toujours ! À nos armées et à leurs chefs ! Honneur à notre peuple, que des épreuves terribles n'ont pu réduire, ni fléchir ! Honneur aux Nations unies qui ont mêlé leur sang à notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec nous ! Ah ! Vive la France ! »

Le 8 Mai est devenu un jour de commémoration et de respect vis à vis de ceux qui ne sont pas revenus, de ceux qui ont pris les armes, aussi bien dans l'armée régulière que dans l'armée de l'ombre, et de ceux qui ont su dire non à l'envahisseur.



Cette journée occupe une place singulière pour rassembler notre Nation autour de valeurs de liberté et de fraternité mais aussi pour effectuer ce travail de mémoire à transmettre aux jeunes générations.

A ce titre, je souhaiterais remercier les membres du Comité Consultatif Jeunesse pour leur présence aujourd'hui et leur mobilisation dans le bon déroulement de cet événement.

Cette Liberté est fragile, et malheureusement les prêcheurs au service d'une dictature, les semeurs de haine, les apôtres de l'obscurantisme sont toujours présents.

En cette période de trouble, avec notamment les affrontements en Ukraine, nous avons une pensée particulière aujourd'hui pour le peuple Ukrainien qui se bat pour sa liberté, pour la Liberté.

La Paix reste un combat de chaque instant que nous devons mener collectivement dans un esprit de Fraternité.

Vive la République et Vive la France.

La Ville est heureuse de vous convier à un vin d'Honneur pour clôturer ensemble cette commémoration de la Fête de la Victoire. Je vous invite pour cela à suivre le cortège jusqu'au Gymnase des Croisettes.

Merci à tous pour votre présence.

Pascal CHARMOT  
Maire de Tassin la Demi-Lune